

SÉANCE DU 02 MARS 2021
CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, DESPONT Annie, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël, MALBY Patrice

Excusée : HOOGENBERG Jacoba,

Secrétaire de séance : DEBIARD Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 02 FÉVRIER 2021

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 02 février 2021.

SEMAINE SCOLAIRE

Nadine LAFON informe que la règle de fonctionnement de la semaine scolaire est celle des 4,5 journées travaillées. La semaine dite « de 4 jours » relève d'un régime dérogatoire. Les élus sont appelés à se prononcer sur la demande, ou non, de la dérogation. Suite à un échange, les élus approuvent la demande de dérogation par 8 voix pour et 2 contre.

Délib. 202108

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	10	8	2	0

ACHAT D'UNE PARCELLE

Jean-Claude CASAGRANDE, propriétaire d'une parcelle de 8 880 m² jouxtant le terrain de rugby et mise à disposition du club gracieusement depuis de nombreuses années, souhaite la mettre en vente. Il propose à la municipalité de l'acheter pour un montant de 3 000 €. Les élus acceptent cette proposition à l'unanimité.

Délib. 202110

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	10	10	0	0

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Les élus décident à l'unanimité de signer la charte ci-jointe proposée par l'Amicale de Maires Ruraux demandant à toutes les communes et communautés de communes du département de ne pas faire jouer de concurrence entre elles pour l'installation de médecins.

Délib. 202109

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	10	10	0	0

SOUTIEN CITE SCOLAIRE DE FUMEL

Les élus, inquiétés par la baisse de dotation horaire des établissements de la cité scolaire et de ses conséquences, votent à l'unanimité la motion de soutien à la Cité Scolaire de Fumel.

Délib. 202111

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	10	10	0	0

ADHÉSION À L'AMICALE DES MAIRES

Les élus acceptent à l'unanimité l'adhésion à l'Amicale des Maires pour un montant de 111 €.

ADHÉSION À L'AMICALE DES MAIRES RURAUX

Les élus acceptent à l'unanimité l'adhésion à l'Amicale des Maires Ruraux pour un montant de 105 €.

TRAVAUX

Ludovic BALSE informe l'assemblée que la peinture de la cuisine de la cantine a été réalisée.

Il fait ensuite le point sur les travaux en cours d'étude.

- Salle polyvalente : un devis pour la peinture du plafond de la salle polyvalente s'élève à 10 000 €. Cette solution ne paraît pas pertinente.
- Aire de jeu : le coût du remplacement des jeux existants s'élèverait à 1 600 €. Les élus optent pour l'aménagement de l'actuel portique avec un mur d'escalade pour petits et le remplacement de quelques jeux. Par ailleurs, l'achat d'une table de ping-pong extérieure est de 950 € TTC. L'endroit adéquat doit être trouvé.
- Rénovation thermique de l'école : les études pour le chauffage (pompe à chaleur ou poêle à granules), la production d'électricité par panneaux photovoltaïques et l'isolation du bâtiment se poursuivent. Les élus pensent qu'un projet global doit être étudié. Toutefois, afin de ne pas perdre une subvention déjà accordée, un début des travaux pourrait être envisagé pour la fin 2021.
- Bâtiment de la Poste : les élus choisissent à l'unanimité de mener une restauration qui conserverait la structure actuelle, à savoir une maison de 4 chambres. Des architectes seront contactés pour qu'ils proposent un projet et un devis pour une étude de maîtrise d'œuvre afin qu'un dossier de demande de subventions soit monté pour la fin de l'année 2021.

- Logement au-dessus de la bibliothèque : l'utilisation future de ce local est en discussion. Il pourrait être transformé en espace de co-working. La réfection de la toiture est quant à elle à réaliser rapidement.

VOIRIE

Ludovic BALSE fait état des travaux réalisés en 2020 par Fumel Vallée du Lot : goudronnage de la rue Joseph Kessel et de la route de Fumel ; 3 passages de faucardage et réfection d'une tête de pont route de Saint-Chaliès.

Les travaux suivants sont demandés pour l'année 2021 : réfection du goudronnage des rues autour du château ainsi que des rues du Moulin et des Jardins.

Pour ce qui est des chemins communaux, les travaux de reconstruction du mur éboulé à l'entrée du chemin du Cabès seront réalisés en 2021 pour un montant de 3 000 €. Un devis est demandé pour la réfection d'une partie du même chemin ainsi que pour celle du chemin de Lavayssière.

PDESI

Les panneaux d'information ont été mis en place par les services du département sur le parcours de randonnée retenu par le programme départemental.

SMAVLOT

Nadine LAFON et Gérard COURATIN donnent un compte-rendu de la réunion du SMAVLOT concernant le bassin de la Lède. Suite aux intempéries de l'hiver, la suppression des embâcles sur le cours aval sera prioritaire. Il semble qu'aucun autre chantier ne pourra être envisagé.

FISAC

Nadine LAFON informe les élus que les commerçants de la commune peuvent toujours profiter des aides du FISAC.

ENVIRONNEMENT

Marie MARTIAL donne le compte-rendu d'une réunion d'information sur le passage à la taxe incitative. Elle demande aux élus de faire remonter des questions avant la prochaine session.

SCOVAL ET CONSEIL D'ÉCOLE

Annie DESPONT donne un compte-rendu de la réunion du SCOVAL. Suite à la demande des représentants de Lacapelle-Biron, la cotisation de 30 € par enfant (avec tarif dégressif pour les fratries) demandée aux familles pour l'achat du matériel scolaire sera supprimée. Le SCOVAL financera donc à hauteur de 40 € par élève et les coopératives scolaires pourront redemander une cotisation facultative aux familles. Par ailleurs le SCOVAL a accepté le financement de la sortie pédagogique de fin d'année pour un montant de 1 700 € ainsi que celui du projet musique pour un montant de 1 500 €.

Le conseil d'école n'a pas soulevé de problème particulier mais la vigilance doit rester de mise pour les effectifs.

MARCHÉ DOMINICAL

Ludovic BALSE fait état des recherches de commerçants voulant participer aux marchés dominicaux qui reprendront le 28 mars. À ce jour, 8 à 10 semblent intéressés.

Par ailleurs, suite au projet de l'artiste Nicolas DAUBANES autour du monument à la déportation, les élus décident que le marché sera désormais installé dans l'enceinte dudit monument. Madame la Maire prendra un arrêté en ce sens.

BIBLIOTHÈQUE

Agnès DELCOUSTAL fait le point sur le fonctionnement de la bibliothèque. À ce jour, elle est régulièrement fréquentée par 16 lecteurs.